



RCS : POITIERS  
Code greffe : 8602

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

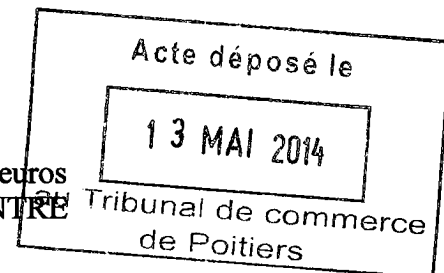
**Le greffier du tribunal de commerce de POITIERS atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

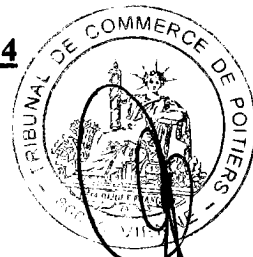
Numéro de gestion : 2000 B 00707  
Numéro SIREN : 334 042 991  
Nom ou dénomination : A.I. GROUP

Ce dépôt a été enregistré le 13/05/2014 sous le numéro de dépôt 1582

**AI GROUP**  
Société par actions simplifiée au capital de 297.715 euros  
Siège social : ZI La Naurais Bachaud – 86530 NAINTEAU  
334 042 991 RCS POITIERS



**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DES ASSOCIES**  
**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 9 AVRIL 2014**



L'an deux mille quatorze,

Le 9 avril, à Paris, 19 rue du Quatre Septembre,

La société GROUPE GORGÉ SA, dont le siège social est situé 19 rue du Quatre Septembre 75002 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 348 541 186, représentée par Raphaël Gorgé, Président Directeur Général,

Propriétaire de 151.835 actions de la société AI GROUP,

Et la société ATAR CONSEIL SARL, dont le siège social est situé 2 ter rue Jean Moulin, 94300 VINCENNES, immatriculée au RCS de Créteil sous le numéro 750 658 056, représentée par Mr Xavier REUTER, gérant,

Propriétaire de 2.940 actions de la société AI GROUP,

Et la société LITTLESTONE SARL, dont le siège social est situé 10 avenue de Thionville, 57140 WOIPPY, immatriculée au RCS de Metz sous le numéro 530 298 959, représentée par Mr Pierre CHRISTOPHOV, gérant,

Propriétaire de 2.940 actions de la société AI GROUP,

Et M. Pierre CHRISTOPHOV, résidant au 26 rue de Clichy à Paris (75009)

Propriétaire de 70.000 actions de la société AI GROUP,

Et M. Xavier REUTER, résidant au 2 Ter rue Jean Moulin à Vincennes (94300)

Propriétaire de 70.000 actions de la société AI GROUP,

Sont présents et ont élargé la feuille de présence. Tous les associés étant présents, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Les membres de l'Assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

Monsieur Stéphane Marie, Commissaire aux comptes titulaire, invité à participer à la présente réunion, est absent.

La société n'a pas de comité d'entreprise.

Monsieur Jean-Pierre GORGE préside la réunion en sa qualité de Président.

Connaissance prise des documents suivants :

- Statuts de la Société,
- Texte des résolutions proposées par le Président.

a pris les décisions suivantes portant sur :

- fin de mandat du commissaire aux comptes suppléant Mr Philippe LA CUESTA

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

### **PREMIERE DECISION**

Les actionnaires prennent acte de la fin du mandat de commissariat aux comptes de Mr Philippe LA CUESTA, en tant que suppléant, avec une date d'effet au 12 juin 2013.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

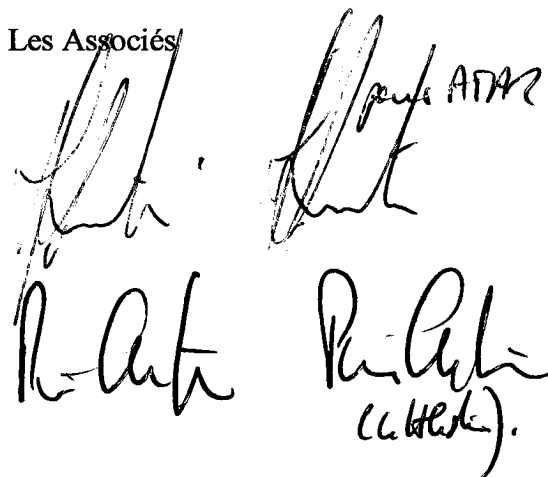
### **DEUXIEME DECISION**

Les Associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de ses délibérations certifié conforme en vue de l'accomplissement de toutes formalités de publicité prescrites par la loi.

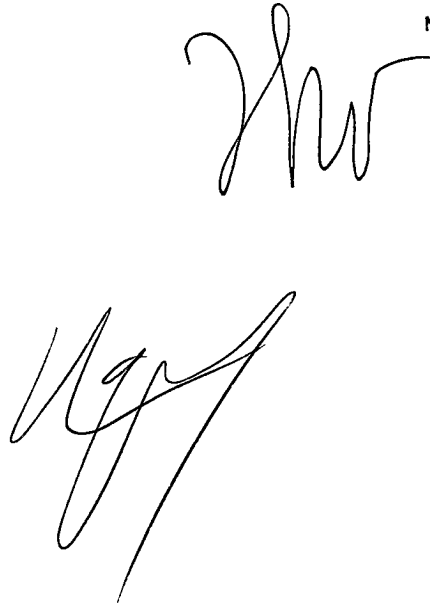
Cette décision est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les Associés et le Président.

Les Associés

Handwritten signatures of the Associates. There are four distinct signatures. One signature includes the text "pour ADAR" written above it. Another signature includes the text "(L. H. H. H.)" written below it.

Le Président

Handwritten signature of the President, consisting of a large, stylized 'J' followed by 'P' and 'G'.